

# Bell Aliant Inc. États financiers

*31 décembre 2010*

Dans le cadre de la conversion du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales en une structure de société par actions, nous sommes tenus par la loi de faire parvenir les états financiers annuels de Bell Aliant Inc. (société qui a remplacé le Fonds) à tous les actionnaires.

Ces états financiers couvrent la période allant du 30 avril (date de constitution) au 31 décembre 2010. Étant donné que la conversion n'a eu lieu que le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ces états financiers ne tiennent pas compte de l'actif du Fonds.

Pour obtenir de l'information financière récente à l'égard de Bell Aliant Inc. et les états financiers préalables à la conversion du Fonds et de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, veuillez consulter les sites [www.bellaliant.ca](http://www.bellaliant.ca) et/ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**BellAliant**

# États

## BILAN

<i>(en dollars)</i>	Notes	31 décembre 2010	30 avril 2010
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	10,0	10,0
<b>Total de l'actif</b>		<b>10,0</b>	<b>10,0</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Capitaux propres	2	10,0	10,0
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>10,0</b>	<b>10,0</b>

*Se reporter aux notes complémentaires.*

*Approuvé au nom du conseil d'administration :*



*Edward Reevey*  
Administrateur



*Louis Tanguay*  
Administrateur

# Notes

7538502 Canada Inc. (Bell Aliant Inc.) a été constituée en société par actions le 30 avril 2010 en vertu des lois du Canada afin de faciliter la conversion de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds), qui est passé d'une structure de fiducie de revenu à une structure de société par actions. Au 31 décembre 2010, Bell Aliant Inc. n'avait exercé aucune activité.

## NOTE 1

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

---

Le bilan a été préparé conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires qui sont facilement convertibles en espèces et qui sont exposés à des risques négligeables de crédit, d'illiquidité et de variation de la juste valeur.

## NOTE 2

### CAPITAL-ACTIONS

---

#### Capital autorisé

Notre capital autorisé comprend un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Les porteurs de chaque catégorie d'actions sont assujettis aux droits, aux privilèges, aux restrictions et aux conditions déterminés par le conseil d'administration avant l'émission de ces actions. En général, les porteurs de chaque série d'actions privilégiées n'auront pas le droit de voter aux assemblées de nos actionnaires. Concernant le versement des dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou non, les actions privilégiées de chaque série seront de rang égal à celui des actions privilégiées de chaque autre série et elles ont priorité de rang sur les actions ordinaires.

#### Actions émises

Au 31 décembre 2010, dix actions ordinaires avaient été émises au prix de 1,00 \$ l'action.

**NOTE 3****ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

---

**Conversion en société par actions**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Fonds a achevé sa conversion, passant d'une structure de fiducie de revenu à une structure de société par actions. Dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (soit 72 205 024 parts), la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) (soit 28 168 803 parts), la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds (soit 100 373 827 parts) et toutes leurs actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Placements Bell Aliant Communications régionales inc. (Placements Bell Aliant, commandité) contre 100 373 827 actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Le Fonds a dissous la Fiducie Placements Bell Aliant et la Fiducie Bell Nordiq. Bell Aliant Inc. a émis 127 394 907 de ses actions ordinaires à l'intention des porteurs de parts du Fonds contre les parts du Fonds en circulation, à raison de une action contre une part. Le Fonds a distribué ses actifs à Bell Aliant Inc., laquelle a également pris en charge le passif du Fonds et a subséquemment dissous le Fonds, annulant les parts et les parts à droit de vote spécial autorisées. Bell Aliant Inc. est devenue la société remplaçante du Fonds. Les actifs de Placements Bell Aliant, s.e.c. ont également été, directement ou indirectement, distribués à Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité), laquelle a pris en charge le passif de Placements Bell Aliant, s.e.c. Placements Bell Aliant, s.e.c. a ensuite été dissoute, ce qui a entraîné l'annulation de toutes ses parts. Placements Bell Aliant, commandité et Bell Aliant, commandité ont alors fusionné et Bell Aliant, commandité est devenue la société remplaçante de Placements Bell Aliant, s.e.c.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur comptable puisqu'il n'y a pas eu de changement de contrôle notable. Par suite de ces opérations, BCE et Bell Canada sont propriétaires de 43,88 % des actions ordinaires de Bell Aliant Inc., après dilution, et de une action ordinaire de Bell Aliant, commandité, les actions ordinaires restantes de Bell Aliant, commandité étant détenues par Bell Aliant Inc. BCE et Bell Canada ont conservé certains droits à l'égard du conseil d'administration de Bell Aliant, commandité en vertu d'une convention des porteurs de titres, ce qui permet à BCE de contrôler le conseil d'administration. Bell Aliant Inc. exerce une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de Bell Aliant, commandité, sans toutefois la contrôler. Par conséquent, Bell Aliant Inc. comptabilise à la valeur de consolidation ses placements dans Bell Aliant, commandité.

Les parts différées du Fonds qui étaient en circulation à la fin de 2010 ont été converties en unités d'actions différées, lesquelles donnent droit aux participants du régime à une action ordinaire de Bell Aliant Inc. ou à son équivalent en espèces pour chaque unité d'action différée détenue dont les droits ont été acquis et qui présentent les mêmes critères de rendement et d'acquisition des droits que les parts différées.

Le 14 janvier 2011, Bell Aliant Inc. a versé les distributions de décembre 2010 déclarées et payables par le Fonds à ses porteurs de parts.